Pays de la Loire, Mayenne
Saint-Jean-sur-Erve
la Haute-Mancellière
Chapelle de Perrine Dugué - la Haute-Mancellière, Saint-Jean-sur-Erve

# Plaque funéraire de Perrine Dugué

## Références du dossier

Numéro de dossier : IM53001630
Date de l'enquête initiale : 2003
Date(s) de rédaction : 2003
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

## Désignation

Dénomination : plaque funéraire
Appellations : de Perrine Dugué

## Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Emplacement dans l'édifice : la plaque est scellée sur le marchepied de l'autel

## Historique

La plaque a sans doute été gravée en 1796 pour la tombe de Perrine Dugué.

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle
Dates : 1796

## Description

Des lignes sur la pierre, approximativement carrée, ont été tracées pour mieux caler l'inscription.

### Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : taille de pierre

Matériaux : calcaire taillé

Mesures :

Dimensions non prises

Inscriptions & marques : épitaphe (gravé, français, latin)

Précisions et transcriptions :

Transcription : ICI EST ANTAISRE / LE CORPS DE / CITOYENNE PERINE / DUGUE DE LA COMUNE / DE TORIGNY DECEDE / LE 22 MARS 1796 V S / AGE DE 17 ANE / REQUIESCAN IN PACE.

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Bibliographie

- ANGOT, Alphonse (abbé). **Epigraphie de la Mayenne**. Laval : Goupil, Paris : Picard, 2 vol., 1907. p. 288

## Illustrations

Vue d'ensemble.
Phot. François Lasa
IVR52_20035302174NUCA

## Dossiers liés

Édifice : Chapelle de Perrine Dugué - la Haute-Mancellière, Saint-Jean-sur-Erve (IA53002942) Pays de la Loire, Mayenne, Saint-Jean-sur-Erve, la Haute-Mancellière

Auteur(s) du dossier : Nicolas Foisneau, Christian Davy
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil général de la Mayenne

Vue d'ensemble.

IVR52_20035302174NUCA
Auteur de l'illustration : François Lasa
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation